

Questions orales

M. Deans: Madame le Président, je comprends, d'après ce que vient de dire le ministre des Finances, que le chômage est loin d'être sa principale préoccupation.

Une voix: Ce n'est pas vrai.

M. Deans: Compte tenu du grand nombre de chômeurs au Canada et des rares emplois que le gouvernement ou tout autre organisme crée présentement, le premier ministre pourrait-il informer la Chambre d'un programme qui garantirait aux personnes qui seront effectivement mises à pied d'en être convenablement avisées, qui exigerait que les usines qui ont l'intention de fermer définitivement ou temporairement leurs portes justifient publiquement leurs décisions et prévoirait une certaine aide financière pour les personnes mises à pied ou souvent exploitées par un grand nombre d'employeurs du secteur privé . . .

Des voix: Règlement.

M. Deans: On les met à pied aujourd'hui, on les rappelle demain et on les met encore à pied plus tard. On se joue de leur avenir et on le met en danger. Qu'est-ce que le gouvernement peut nous dire à ce propos?

M. Trudeau: Madame le Président, le député semble ignorer les nombreuses lois et politiques que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration met en application dans des questions comme celles-là, lorsqu'il s'agit d'avis de mises à pied, etc. Il n'est pas au courant des mesures que le gouvernement a prises dans un grand nombre de cas; je pense par exemple à celles qui ont été prises à Sudbury il y a environ deux ans. Cependant, si le député parle des politiques macro-économiques du gouvernement, il me semble qu'il est impossible qu'il puisse comprendre la macro-économie s'il prétend que nous ne nous soucions pas du chômage. Cela ressemble à ce que le député de Saint-Jean-Ouest a dit tout à l'heure . . .

M. Deans: Vous ne vous en souciez pas.

M. Crosbie: Aucunement. Lisez votre programme électoral.

M. Trudeau: Ils disent tous deux la même chose, bien que cela leur déplaît à chacun. Ils devraient savoir que l'on stimule présentement l'économie au point d'encourir un déficit de 14 milliards de dollars. Si cela n'est pas la preuve que l'on s'applique à créer des emplois et à stimuler la croissance, je prétends alors que nous devrions reprendre entièrement toute la théorie macro-économique.

* * *

● (1430)

LES ESSAIS NUCLÉAIRES

LES RETOMBÉES NUCLÉAIRES DANS L'OUEST ATTRIBUABLES À LA CHINE

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Je vous remercie, madame le Président. Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il sait, j'en suis certaine, qu'un grand nombre de Canadiens ont été vivement troublés d'apprendre qu'un nuage de résidus radioactifs provenant d'une explosion nucléaire dans l'atmosphère attribuable à la Chine déverse à l'heure actuelle ses retombées au-dessus de l'ouest du Canada. Le ministre est-il en mesure de nous

assurer que ces résidus ne constituent aucune menace pour le public canadien? Je voudrais en outre savoir quelles mesures il a prises pour transmettre aux responsables chinois les sentiments du public canadien lorsqu'on sait que la Chine n'a pas signé le traité de non-prolifération?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, je ne suis pas en mesure de garantir quoi que ce soit à la Chambre relativement aux dangers que peut représenter ce nuage radioactif. Nous ne sommes pas parvenus à en évaluer les risques et comme il s'est manifesté juste après mes derniers entretiens avec l'ambassadeur de Chine, je n'ai pas eu l'occasion de lui en parler. Mais je le ferai assurément dès que nous aurons une idée des risques que peut présenter le nuage.

Mlle MacDonald: A n'en pas douter le ministre comprend la gravité de la situation et il fera sans tarder tout son possible pour se renseigner sur les risques éventuels pour l'ouest du Canada et aussi pour communiquer directement nos préoccupations aux responsables chinois. Pour éviter qu'une pareille situation ne se reproduise, le ministre songe-t-il à avoir recours aux bons offices de M. Arthur Menzies, naguère ambassadeur du Canada en Chine et aujourd'hui ambassadeur au désarmement, pour entrer en communication avec les responsables chinois?

M. MacGuigan: Madame le Président, c'est un conseil dont je tiendrai assurément compte.

LES MESURES PRÉVUES POUR INFORMER LE PUBLIC

M. Bob Wenman (Fraser Valley-Ouest): Ma question s'adresse au président du Conseil privé. Vu qu'il est impossible de mettre fin à la prolifération des armes nucléaires dans le monde ce qui veut dire entre autres choses que des essais atmosphériques de grande envergure analogues à ceux auxquels avaient procédé le Pakistan et l'Inde, pourraient se reproduire, le président du Conseil privé peut-il dire à la Chambre ce que l'Organisation des mesures d'urgence au Canada entend faire pour informer et protéger le public canadien contre les dangers éventuels des retombées nucléaires?

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, mon collègue sait que nous avons adopté tout récemment une politique sur la planification des mesures d'urgence. Dans l'application de cette nouvelle politique, mon rôle, bien sûr, est de m'assurer qu'il y ait coordination entre les provinces et le gouvernement fédéral et des mesures pour venir en aide en cas d'urgence à ceux qui en ont besoin. Le cas signalé par l'honorable député mérite une sérieuse considération. Je vais vérifier exactement ce qu'il en est, et je tâcherai de lui faire rapport dans les meilleurs délais.

[Traduction]

M. Wenman: En ce qui concerne le nouveau programme de planification de mesures d'urgence que le ministre a annoncées dernièrement, voudrait-il bien déposer les documents qui ont servi à son élaboration.